

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE PROFESSIONNELLE
« SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION, SPECIALITE : RESEAUX
ET TELECOMMUNICATIONS »
DE L'UNIVERSITE AMADOU HAMPATE BA**

L'équipe d'évaluation :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| - Pr. Ibrahima NIANG, | Président, Académique |
| - Pr. Youssou DIENG, | Membre, Académique |
| - M. Samba THIALL, | Membre, Professionnel |

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nianguy', with a stylized flourish at the end.

Décembre 2020

Table des matières

1. Présentation du programme évalué.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur site.....	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes).....	6
5. Points forts	11
6. Points faibles.....	11
7. Appréciations générales.....	12
8. Recommandations à l'établissement	13
9. Recommandations à l'ANAQ	14
10. Proposition de décision.....	14

1. Présentation du programme évalué

Le jeudi 03 décembre 2020, l'équipe des experts, composée du Pr. Ibrahima NIANG (Président), du Dr. Youssou DIENG et de M. Samba THIALL, désignée par l'ANAQ-Sup pour l'évaluation de la Licence professionnelle « Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, spécialité : Réseaux et Télécommunications », a effectué la mission à l'Université Amadou Hampathé BA (UAHB). Cette mission fait suite à la requête de l'établissement auprès de l'ANAQ-Sup en vue d'une accréditation du diplôme faisant l'objet de la présente évaluation. Après avoir étudié le rapport d'auto-évaluation du programme et les éléments de preuves, dans le fond et dans la forme, la mission menée par les experts a permis d'approfondir les réponses apportées par l'établissement. À la suite des éclaircissements fournis relatifs aux standards de qualité, l'équipe d'experts a élaboré ce présent rapport reprenant le canevas de présentation proposé par l'ANAQ-Sup.

1.1 Présentation de l'EPES :

L'Université Amadou Hampathé BA de Dakar (UAHB) est un établissement d'enseignement supérieur privé laïc autorisé par l'Etat du Sénégal à travers l'Agrément provisoire N° 0040/AG/ME/DES du 24 novembre 2006 confirmé par l'Agrément définitif N°0040/AG/ME/DES du 03 Avril 2008.

L'Université compte quatre (04) facultés réparties ainsi :

- la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) ;
- la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ;
- la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) ;
- la Faculté des Sciences et Technologies (FST).

L'UAHB propose une offre de formation diversifiée dans des secteurs porteurs comme la santé, l'agroalimentaire, la gestion, le droit, les sciences et technologies de l'Information.

1.2 Présentation du programme évalué :

La présente évaluation a porté sur le programme de licence en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (L-STIC), spécialité : *Réseaux et Télécommunications*.

Le programme de licence L-STIC est logé dans la Faculté des Sciences et Technologies (FST), au département des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC).

La formation au diplôme de la Licence L-STIC propose en effet deux spécialités : i) Informatique ; ii) Réseaux et Télécommunications.

D'une durée de trois ans, le programme de la licence L -STIC est subdivisé en six (6) semestres de 30 crédits chacun. Les études sont basées sur la programmation, le génie logiciel, l'architecture, les réseaux et systèmes des télécommunications, les bases de données.

La L-STIC, avec la spécialisation en réseaux et télécommunications permet d'acquérir des connaissances sur des méthodes et techniques informatiques, de réseaux et des télécommunications et leurs applications dans les TICs.

La formation comporte :

- des enseignements en tronc commun ;
- des enseignements de spécialisation ;
- des stages pratiques à la fin des enseignements ;
- une rédaction d'un rapport de stage.

Cette licence a démarré ses activités en octobre 2006. Elle est ouverte aux étudiants titulaires d'un bac scientifique ou technique) et a pour objectif de former des diplômés capables d'analyser, de concevoir et de mettre en place des services en réseaux et télécommunication.

La licence L-STIC, spécialité Réseaux et Télécommunications, dure trois (03) années (L1, L2 et L3). Les L1 et L2 sont deux (02) années de tronc commun, partagées avec la L-STIC, spécialité Informatique.

Le programme de la licence est structuré conformément au système LMD, avec une organisation du cursus en semestres et un regroupement des cours en unités d'enseignement (UE) donnant droit à des crédits capitalisables et transférables (CECT).

Le diplôme de licence S-TIC, spécialité Réseaux et Télécommunications, s'obtient par la validation des 180 crédits, soit 30 crédits par semestre, pour un total de 06 semestres.

Lors de l'évaluation, les experts de l'ANAQ-Sup ont insisté sur l'urgence à assoir une meilleure gestion pédagogique de la formation. A ce titre, un accent particulier est mis sur la désignation d'un responsable de la formation L-STIC ayant un profil en réseaux et/ou en télécommunication, afin d'assurer un meilleur suivi des activités du programme de licence.

Des remarques fortes ont été adressées à l'équipe de l'UAHB pour que d'une part, les heures de travaux pratiques soient visibles dans la maquette de formation. D'autre part, que les syllabi de cours ainsi que les cahiers de texte concernant la formation puissent être mis à jour correctement.

Il est important de noter que l'équipe des experts a eu des difficultés pour avoir à sa disposition les syllabi de cours de la formation de licence S-TIC, spécialité Réseaux et Télécommunication, le jour de l'évaluation. Il est aussi important de souligner que les cahiers de texte mis à notre disposition sont très mal tenus. Des efforts importants doivent être menés par l'UAHB dans l'archivage des éléments de preuve liés aux formations. Il faudrait aussi une meilleure appropriation des extrants pédagogiques des formations par la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ).

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Au niveau de la forme, le rapport d'auto-évaluation mis à notre disposition par l'ANAQ-Sup (en version numérique) comporte 79 pages avec les annexes. Il respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup.

Concernant le fond, le document est clair, bien structuré et répond aux différents champs et standards du référentiel programme. Cependant, le rapport pourrait être amélioré en donnant des éléments d'appréciation beaucoup plus pertinents et en intégrant beaucoup plus de statistiques quantifiables surtout pour le nombre de promotions sorties depuis 2006 pour la formation, les taux d'insertion et de déperdition.

3. Description de la visite sur site

○ Organisation et déroulement de la visite

La délégation des experts est arrivée le matin avant 08h30.

La séance d'évaluation a démarré à 9h00. Les représentants de l'UAHB sont composés du Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques, du Responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), de quatre (04) Enseignants de la formation (Annexe 3).

Après le mot de bienvenue du Vice-Recteur et la présentation des membres des deux parties, le Président de l'équipe des experts a dans un premier temps rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des offres de formation pour l'enseignement supérieur dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ces missions d'évaluation

externe. Par la suite, le président a décliné l'agenda de la journée et la méthodologie de travail, qui ont fait l'objet d'une validation commune.

A la suite d'une brève présentation du rapport d'auto-évaluation de l'établissement, des échanges sur la gouvernance institutionnelle et la gouvernance pédagogique de la formation faisant l'objet d'évaluation ont été menées.

Après ces discussions, l'équipe des experts a remis une liste d'éléments de preuve à consulter sur place (Annexe 1). Elle a par la suite rencontré tous les composants de la formation : le personnel enseignant, le personnel administratif technique et de service (PATS) et les étudiants (Annexe 2). Concernant les PATS, l'équipe d'experts a tenu à rencontrer le responsable de la scolarité, la responsable de la Cellule d'Insertion professionnelle et le responsable du service de comptabilité. Toutes les personnes des composants de la formation rencontrées n'étaient pas présentes lors des discussions sur la formation avec les autorités de l'établissement.

La mission d'évaluation s'est déroulée selon le planning ci-après indiqué.

- 8h30 : Arrivée de l'équipe des experts ;
- 9h00 – 9h15 : Mot de bienvenue et présentations des membres des deux délégations (Experts ANAQ-Sup et Equipe de l'UAHB);
- 09h15 : Démarrage de l'évaluation
- 09h15-11h30 : Présentation du rapport d'auto-évaluation et discussions sur le programme de licence professionnelle « Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, spécialité : Réseaux et Télécommunications ». Demande de documents à consulter sur place ;
- 11h30-13h00 : Entretien avec le personnel Enseignant, les étudiants, le PATS et la Directrice Université Entreprise ;
- 13h00 – 15h : Pause
- 15h– 16h : Visite des locaux
- 16h-16h30 : Réunion de débriefing des experts
- 16h30 – 17h : Restitution avec les autorités et l'équipe pédagogique.
- 17h : Fin de la mission

○ **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

L'Université Amadou Hampathé Ba (UAHB) où est livrée le programme de Licence S-TIC, Spécialité Réseaux et Télécommunications dispose de locaux fonctionnels de grandes capacités qui pourraient permettre à l'établissement d'augmenter fortement les effectifs sans être confronté à des problèmes d'espaces. Elle dispose de salles informatiques bien équipées.

L'UAHB dispose aussi d'une bibliothèque bien aménagée et bien dotée d'ouvrages de spécialité en Réseaux et Télécommunication. Toutefois il est recommandé d'avoir un abonnement aux magazines professionnels, même en ligne, qui pourrait enrichir les connaissances sur les besoins et tendances actuelles dans le domaine du programme de formation.

Des laboratoires avec des équipements en réseaux sont utilisés dans cette formation. Cependant, l'établissement doit mettre en place à la disposition de la formation des laboratoires en Télécommunication.

Le personnel Enseignant, constitué surtout de vacataires et composé d'enseignants d'universités et de professionnels est compétent pour l'animation pédagogique de la formation de Licence S-TIC, spécialité Réseaux et Télécommunications.

Les membres du PATS quand eux ont magnifié la prise en charge sociale et médicale par les autorités de l'université. Ils souhaitent une meilleure prise en charge de leur carrière, à travers un plan.

Les étudiants quant à eux ont mis l'accent sur le manque de travaux pratiques, surtout dans le domaine des télécommunications. Ils souhaitent aussi disposer de beaucoup plus d'accompagnement dans la recherche et le suivi des stages.

L'équipe des experts a tenu à rencontrer la Directrice de la Cellule Universitaire Entreprise, en charge des stages et de l'insertion des étudiants, ainsi que des liens de collaboration avec le monde professionnel. Il est ressorti de cet entretien que l'établissement compte sur cette nouvelle structure pour augmenter les accords de partenariat avec le monde socio professionnel, ainsi que pour une meilleure prise en charge des stages et de l'insertion des étudiants.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes)

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé La Licence professionnelle « Sciences et Technologies de l'information et de la communication, spécialité : Réseaux et Télécommunication a démarré depuis 2006. Les tableaux des taux de réussite des années 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 montrent la régularité du déroulement du programme durant ces quatre (04) années. Cependant dans le rapport d'autoévaluation, l'établissement n'a pas donné le nombre de promotions sorties. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution. La licence L-STIC, spécialité Réseaux et Télécommunications permet d'acquérir les compétences en réseaux, systèmes et télécommunications en vue d'une gestion fonctionnelle et technique. Ce programme d'études et de formation vise des objectifs de formation en adéquation avec le secteur professionnel dans les métiers concernés en relation avec les orientations stratégiques de l'établissement. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail. L'UAHB a mis en place une Cellule d'insertion professionnel, qui pour le moment accompagne les étudiants dans leurs recherches de stages. Cependant, la plupart des accords de conventions présentés par l'établissement concernent plus des conventions avec des structures académiques. D'autre part, les preuves d'une collaboration réelle avec le monde du travail ne sont pas fournies. Lors de l'évaluation, le programme n'a pas fourni des preuves de participation

des professionnels dans l'élaboration de maquette de formation. Des efforts importants devront être faits afin d'intégrer plus de professionnels dans la formation de licence L-STIC, spécialité Réseaux et Télécommunications.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiquées à toutes les personnes concernées.

L'Université Amadou Hampathé BA dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), présentée dans l'organigramme de l'établissement.

Cependant, de forts manquements sont constatés dans la collecte et l'archivage des éléments de preuves pour la gouvernance pédagogique de la formation de licence L-STIC, spécialité Réseaux et Télécommunication. L'équipe d'experts a eu des difficultés à avoir à sa disposition à temps les syllabi de cours.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le personnel d'Enseignement et/ou de recherche (PER) participent activement aux réunions de classe organisées annuellement. De plus, ils sont consultés pour les mises à jour dudit programme. Ils participent activement aux processus décisionnels liés au déroulement de la formation. Cependant, l'université doit systématiser les rencontres des équipes pédagogiques en début et à la fin de l'année universitaire.

Il faut aussi une meilleure implication des intervenants issus du monde professionnel afin de mieux adapter l'offre de programme aux attentes des entreprises.

Il a été recommandé à l'établissement de recruter du personnel d'Enseignement et/ou de recherche (PER) permanent. En effet, le PER est essentiellement composé de vacataires.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Bien que l'Université dispose d'un formulaire d'évaluation des enseignements, cette évaluation n'est pas systématisée et le PER n'est pas impliqué dans le processus.

L'Equipe des experts n'a pas pu vérifier que la CIAQ a effectué des analyses sur les différentes évaluations (formulaires, collectes, dépouillement).

L'équipe des experts propose d'automatiser l'exploitation des résultats et d'améliorer le suivi des évaluations pour une meilleure remédiation.

D'autre part, il a été constaté que les cahiers de texte de la formation, de la L1 à la L3, ne sont pas tenus régulièrement. Ce qui pose un problème de vérification de l'effectivité des enseignements du programme soumis à l'évaluation.

L'équipe des experts a mis l'accent sur la nécessité de nommer un responsable de la formation ayant des compétences avérées dans le domaine des réseaux ou des télécommunications afin d'assurer le suivi pédagogique des enseignements et la vérification des contenus des syllabi de cours.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme, faisant l'objet de cette évaluation, est structurée selon le format LMD réparti en six (06) semestres (de S1 à S6). La nomenclature des UE et des EC suit le format classique du LMD.

La proportion d'un (01) crédit pour vingt (20) heures est respectée ainsi que la part du TPE qui se situe entre 30 et 50%.

Cependant, les ECs des semestres 1 à 4 de la maquette présentée ne disposent pas d'heures de travaux pratiques.

Pour les ECs suivants, il faut nécessairement allouer des heures de TP :

- Semestre 1 (STIC 111 : Initiation à la Bureautique ; STIC 1133 : Programmation C I ; STIC 1141 : HTML/CSS I ; STIC 1142 : Les bases fondamentales des TICs I (IT ESSENTIEL - CISCO)).
- Semestre 2 (STIC 1211 : Programmation C II ; STIC 1212 : HTML/CSS II ; STIC 1241 : Les bases STIC 1242 : fondamentales des TICs II (IT ESSENTIEL - CISCO)).
- Semestre 3 (STIC 2331 : Programmation C++ ; STIC 2341 : les notions fondamentales des réseaux informatiques I (CCNA I)).
- Semestre 4 (STIC 2423 : Les notions Fondamentales des réseaux informatiques II (CCNA1) ; STIC 2431 : Système d'exploitation II (Windows/Linux) ; STIC 2432 : Système de Gestion des Bases de données 2 (SGBD) ; STIC 2433 : Initiation JAVA).

Pour tous ces ECs de la maquette, zéro (0) heure est affectée au volume horaire des TP. L'Equipe d'experts recommande l'élaboration de tous les syllabi avec une validation par l'équipe pédagogique des contenus.

Une amélioration est recommandée pour que les crédits affectés aux UE respectent les standards du **REESAO** (60% pour les UE majeurs, 30% pour les UE mineurs et 10% pour les UE libres).

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme d'études présenté couvre les compétences aussi bien théoriques que pratiques dans le domaine des Réseaux et Télécommunications. Le contenu pédagogique, dans sa globalité, est adapté par rapport aux objectifs de la formation. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont clairement définies. Cependant, un

recadrage est recommandé par les experts par le remplacement de certains cours (exemple chimie) par des modules plus orientés professionnels permettant aux étudiants d'acquérir des compétences techniques dans ce domaine. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées. Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont réglementées et publiées dans des documents (chartes des examens, Règlement pour l'obtention du diplôme) et largement partagés. Ces documents sont mis à la disposition de tous les étudiants et le personnel de l'établissement. Ces informations sont aussi accessibles à partir du site web de l'université. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants. Des quatre (04) promotions sorties depuis 2014, la formation présente des taux de diplômés satisfaisants allant jusqu'à 100%. Cependant, il a été noté un taux de déperdition de quelques étudiants entre la L1 et la L3. Nous n'avons pas pu aussi identifier d'initiatives prises pour améliorer la réussite des étudiants. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)
Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement. Le corps enseignant est composé de vacataires issus du personnel PER des universités publiques à Dakar et de vacataires venant du monde socio-professionnel. L'équipe d'expert a mis l'accent sur la nécessité de renforcer le personnel enseignant issu du monde professionnel. Elle a aussi recommandé à l'établissement de recruter du personnel PER permanents qui pourrait être des étudiants en thèse avec un plan de carrière qui pourrait être source de motivation pour rester plus longtemps au sein de l'université. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie. Le corps enseignant étant constitué que de vacataires. Leur statut n'est pas favorable au développement de la recherche. Le personnel PER, dans les contrats qui les lient avec l'université peuvent mener des activités de recherche et d'expertise, en dehors de l'établissement. Appréciation globale sur le standard : <u>Non Atteint</u>

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.
Il n'y a pas de programme spécifique de mobilité PER et la plupart intervient juste dans le cadre des vacances. L'établissement n'assure pas la mobilité du PER. Appréciation globale sur le standard : <u>Non Atteint</u>
Champ d'évaluation 5 : Étudiants
Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
Les conditions d'admission du programme de licence professionnelle « Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, spécialité : Réseaux et Télécommunications », sont largement publiées. Elles sont clairement définies dans le projet pédagogique. Tous les supports de communication, affiches, panneaux de publicité, banderole et prospectus, informent sur les conditions d'admission. Le programme de Licence S-TIC, Spécialité Réseaux et Télécommunication est ouvert aux titulaires d'un baccalauréat scientifique. Les conditions de passage sont conformes aux conditions fixées par les décrets sur le LMD du Sénégal. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>
Standard 5.03 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.
Des accords-cadres et/ou de conventions ont été signés par les autorités de l'établissement avec d'autres institutions d'enseignement supérieur. Cependant nous n'avons pas trouvé sur place d'éléments probants attestant des échanges d'étudiants provenant d'un programme interuniversitaire. Il faut travailler à mettre en place des mécanismes permettant de rendre effective la mobilité des étudiants qui est une recommandation du LMD (cf Article 19 du décret n° 2012-1114 relatif au diplôme de licence). Ces mécanismes serviront de passerelles pour les étudiants, entre filières en interne et en externe. Appréciation globale sur le standard : <u>Non Atteint</u>
Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.
Le corps enseignant (la plupart des vacataires) assure encore un encadrement adéquat aux étudiants. Cependant, il faut améliorer le nombre d'enseignants permanents spécialisés en Réseaux et Télécommunication. L'établissement doit aussi renforcer le personnel enseignant issu du monde socio-professionnel. Cela permettrait de trouver plus facilement des stages aux étudiants de la formation. Des efforts sont recommandés à l'établissement pour prendre en charge les besoins en modalités pédagogiques particulières pour les personnes en situation de handicap. Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.

L'Université a mis en place une Cellule d'Insertion Professionnel qui doit faciliter la mise en stage et l'insertion des étudiants. Cependant, les résultats de cette cellule sont encore très insuffisants pour le programme de licence S-TIC, spécialité Réseaux et Télécommunications.

La Cellule ne dispose pas de système formel de suivi des alumni.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'université Amadou Hampathé BA dispose d'infrastructures pédagogiques (salles de cours et de travaux dirigés, salles informatiques) en nombre suffisant. Elle dispose aussi de quelques salles de travaux pratiques en physique et en informatique, bien équipées. Une bibliothèque physique bien fournie en ouvrages de spécialité est mise à la disposition des étudiants avec un accès à des ressources pédagogiques numériques en ligne.

Un logiciel de gestion pédagogique est utilisé.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

5. Points forts

- L'établissement dispose d'un organigramme de gouvernance institutionnelle et académique respectant la nomenclature organisationnelle d'un institut d'Enseignement Supérieur.
- La mise en place de Cellule d'Insertion Professionnelle, de Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) et le projet de mise en place d'un Bureau d'Accueil et de Communication.
- Existence d'accords-cadres avec des instituts d'Enseignement Supérieur publics comme privés, surtout avec l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD).
- L'encadrement organisé des étudiants pour les mémoires de fin d'étudiants en Licence 3.
- L'intégration de modules de certification CISCO dans le curricula de formation de la licence S-TIC, spécialité Réseaux et Télécommunication.
- L'établissement dispose des infrastructures administratives et pédagogiques conformes aux normes et standards, en qualité et en quantité suffisante.
- L'établissement dispose d'une nouvelle bibliothèque fonctionnelle permettant l'accès en présentiel et à distance à des ressources numériques en ligne.

6. Points faibles

- Problème de collecte et d'archivage d'éléments de preuve pour la gouvernance pédagogique de la formation faisant l'objet d'évaluation.
- Non-disponibilité de certains éléments de preuves prouvant le fonctionnement régulier de la CIAQ.
- Insuffisance sur la gouvernance pédagogique avec un réel problème de suivi de la formation par un Responsable pédagogique ayant une spécialité en réseaux et/ou en télécommunications. L'essentiel du suivi pédagogique est

effectué par un agent administratif qui n'a pas de compétences dans les domaines des réseaux et des télécommunications.

- Un corps professoral permanent très faible en nombre.
- Absence de contrats de professeurs associés pour assurer l'encadrement permanent des apprenants et combler le déficit de personnel enseignant permanent.
- Accords de partenariat avec le monde socio-professionnel très faibles.
- Manque d'éléments de preuves d'implication du monde socio-professionnel dans l'élaboration du curricula de formation.
- Absences de dispositifs pédagogiques particulières pour la prise en charge de personnes vivant avec un handicap.
- La tenue non régulière des cahiers de texte à tous les niveaux de la formation de licence. Impossible de vérifier l'effectivité des enseignements, même pour les années précédentes, non Covit-2019.
- Absence d'heures affectées aux travaux pratiques dans la maquette pour les semestres 1, 2, 3 et 4 du programme de formation.
- Non systématisation des évaluations des enseignements avec une mise en place d'un dispositif d'exploitation, de remédiation et de suivi.
- Manque de matériel de travaux pratiques pour la télécommunication.
- La Cellule d'Insertion professionnel ne dispose pas de dispositif de suivi des diplômés.

7. Appréciations générales

Notre évaluation externe a porté sur le programme de Licence professionnelle « Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, spécialité : Réseaux et Télécommunications de l'Université Amadou Hampathé BA (UAHB). Ce diplôme de licence, préparé en trois années, a sorti plusieurs promotions, depuis 2006. Le programme d'études est déroulé selon le système LMD. La maquette du programme obéit globalement aux standards du système LMD, mais présente quelques insuffisances (nombre d'heures pour les TP, nombre de crédits selon REESAO, etc.). La formation s'appuie sur des infrastructures aux normes avec des salles de cours, des salles informatiques et une bibliothèque bien équipée. Bien que l'établissement doit faire des efforts pour le matériel de travaux pratiques concernant les télécommunications.

L'établissement doit faire beaucoup d'effort dans la gouvernance pédagogique avec une mise à jour régulière des syllabi de cours (en conformité avec les contenus donnés par les enseignants) et un suivi quotidien des activités de la formation fait par un responsable ayant des compétences en réseaux et/ou en télécommunication.

La Maquette : La maquette du programme de Licence professionnelle « Sciences et Technologies de l'information et de la communication, spécialité : Réseaux et Télécommunication, répond aux standards LMD. Cependant, une amélioration est recommandée pour que les crédits affectés aux UE respectent les standards du **REESAO** (60% pour les UE majeurs, 30% pour les UE mineurs et 10% pour les UE libres).

La professionnalisation : La question de la professionnalisation de la licence doit être posée en comité pédagogique pour se conformer aux critères exigés par l'**Article 16 du décret n° 2012-1114 relatif au diplôme de licence**, pour qu'une licence ait le statut professionnel. D'une part, il faut élaborer des partenariats étroits avec le monde socioprofessionnel en y intégrant des mécanismes pour faciliter et rendre effectifs les stages professionnels.

Il faut aussi trouver un mécanisme pour accompagner les étudiants dans leur projet professionnel. En effet, au début des études le projet professionnel n'est pas complètement élaboré par l'étudiant alors que la réussite dans le système LMD nécessite la disposition d'un projet professionnel au démarrage de la formation.

Modalité pédagogiques particulières : Comme stipulé dans *l'Article 20 du décret n°2012-1114 relatif au diplôme de licence*, il faut mettre en place un dispositif pour gérer les besoins en modalités pédagogiques particulières pour les personnes en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les professionnels dont les activités sont incompatibles avec les horaires de suivre la formation. Les experts recommandent de mettre en place un dispositif d'enseignement à distance.

La mobilité des étudiants : Il faut travailler à mettre en place des mécanismes permettant de rendre effective la mobilité des étudiants qui est une recommandation du LMD (Cf *Article 19 du décret n° 2012-1114 relatif au diplôme de licence*). Ces mécanismes serviront de passerelles pour les étudiants, entre filières en interne et en externe.

L'organisation des examens terminaux : Dans le cadre de l'organisation des examens terminaux, la formation est tenue de se conformer aux exigences de l'article 22 nouveau *du décret n°2013-874 modifiant certaines dispositions du décret n°2012-1114 relatif au diplôme de licence*. En effet, il est stipulé que « *Une session de rattrapage est organisée, au plus tôt, une semaine après la publication des résultats des semestres 2, 4 et 6.* »

8. Recommandations à l'établissement

- Mieux fonctionnaliser la CIAQ avec l'élaboration d'un processus de collecte, de suivi et d'archivage à temps des intrants et extrants pédagogiques des formations.
- S'assurer de l'organisation périodique des réunions de gouvernance pédagogique (réunions annuelles du Conseil Pédagogique et Scientifique, réunions annuelles des équipes et des classes pédagogiques) avec la confection d'éléments de preuve (procès-verbal, liste d'émargement, etc.).
- Améliorer la gouvernance pédagogique par la nomination d'un Responsable pédagogique de la formation ayant des compétences dans les domaines des réseaux et/ou des télécommunications.
- Définir un cahier de charge clair du Responsable pédagogique avec un suivi de ses activités de gestion de la formation.
- Recruter du personnel enseignant permanent avec un plan de carrière pour mieux les motiver de rester longtemps dans l'Université. A défaut, signer des contrats de professeurs associés pour une prise en charge de l'encadrement permanent des étudiants de la formation.
- Intégrer cet engagement de renforcement du personnel enseignant permanent dans le plan d'actions dans le nouveau plan stratégique de l'établissement.
- Partager et faire valider la maquette de formation par des professionnels d'entreprises qui sont dans le domaine des réseaux et/ou des télécommunications.
- Faire signer des conventions avec des entreprises en réseaux et télécommunications aboutissant à des stages pour les étudiants de la licence S-TIC, spécialité Réseaux et Télécommunication.
- Mettre en place des dispositifs pédagogiques particuliers pour les personnes vivant avec un handicap.

- Faire tenir régulièrement et correctement le remplissage des cahiers de texte de la formation avec l'identification de l'année universitaire à chaque fois.
- Faire ressortir les heures de travaux pratiques (TPs) dans la maquette de formation pour les semestres S1, S2, S3 et S4.
- Réorganiser les crédits alloués aux UEs de la maquette de formation afin de se conformer aux standards REESAO.
- Systématiser l'évaluation des enseignements pour tous les ECs de toutes les années de la formation de licence et assurer l'exploitation et le suivi des résultats issus de ces activités.
- Améliorer le plateau technique des salles de laboratoire afin d'assurer les travaux pratiques en télécommunication.
- Pour les PVs de délibération et les mémoires, mettre les grades des membres du jury.
- Mettre en place un dispositif de connexion avec les alumnis et de suivi des diplômés par la Cellule Université Entreprise.

9. Recommandations à l'ANAQ

L'ANAQ devrait continuer à faire le suivi périodique en relation avec l'établissement pour le maintien et l'amélioration de la qualité dans la gouvernance administrative et pédagogique. A ce titre, l'équipe d'expert recommande à l'ANAQ un suivi des recommandations.

De plus, l'ANAQ devrait contribuer au renforcement de capacité des équipes de la Cellule interne d'assurance qualité de l'établissement, afin de maintenir et de mieux développer la culture d'assurance qualité au sein de l'université.

10. Proposition de décision

Accréditation refusée

Annexes

1. Liste des éléments de preuves consultés

DESIGNATION	OBSERVATION
Cahiers de texte	Cahiers mal tenus
Syllabi de cours	- Non disponibilité de certains syllabi de cours - Syllabi non harmonisés - Manque de cohérence entre le contenu de certains syllabi et ce que l'enseignant donne dans l'EC
Plan stratégique de l'université	- Absence de plan de recrutement de PER - Absence de plan de formation du PATS
Contrats de recrutement de PER	- Nombre de PER permanent très faible
PV de réunion pédagogique	- L'absence de PV de certaines réunions pédagogiques (PVs Equipe pédagogique 2018 avec Liste Emargement) - Le non-respect des critères de quorum pour certaines réunions -
Manuel de procédure	Disponible
Plan stratégique	Disponible
Contrats PER vacataires	Disponible ; faire des contrats annuels

2. Liste des personnes rencontrées (PER, PATS, Etudiants)

UNIVERSITE AMADOU HAMPATE BA DE DAKAR

Faculté des
Sciences et Technologies

--- UAHB ---



FEUILLE DE PRESENCE DE LA REUNION

Objet de la réunion : Licence ; Date : ___/___/___

Lieu : DER ; Observations : RG

N°	Prénom & NOM	Fonctions / Titres	Emargement
1	Maustapha PER	Prof	Maustapha PER
2	KARA SAMB	Prof	KARA SAMB
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Lic
C++
Lic

Le président de la réunion.





FEUILLE DE PRESENCE DE LA REUNION

Objet de la réunion : _____ ; Date : ____/____/____

Lieu : _____ ; Observations : _____

ETUDIANTS

N°	Prénom & NOM	Fonctions / Titres	Emargement
1	El Hadji Abdou NIANG	STIC3/RT	
2	Abdou Aziz Ndiaye	STIC3/RT	
3	Mouhamadou Razza Lamine Mbacké	STIC3/RT	
4	Anta Dieng	STIC3/RT	
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Le président de la réunion.



FEUILLE DE PRESENCE DE LA REUNION

Objet de la réunion : _____ ; Date : ____ / ____ / ____

Lieu : _____ ; Observations : _____

N°	Prénom & NOM	Fonctions / Titres	Emargement
1	Ernst Y. CAKPO	Innovation Centre de Calcul	
2	Maniang OUBOU	Technicien	
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Le président de la réunion.

3

3. Liste de présence lors de la présentation de la Licence

UNIVERSITE AMADOU HAMPATE BA DE DAKAR

Faculté des
Sciences et Technologies

----- UAHB -----



FEUILLE DE PRESENCE DE LA REUNION

Objet de la réunion : Atelier de révision des programmes de licence STIC, Spécialité Informatique ;
Date : 25 / 11 / 2020 ; Lieu de la réunion : UAHB Dakar; Heures : de 8 h 10 à 13 h 15

N°	Prénom & NOM	Fonctions / Titres	Emargement
1	Salon KANE	Responsable CIAD	
2	Salon NDIAYE	Docteur FST Prof. titulu. CAMES	
3	Ibrahima NIANG	Expert Anag-syp	
4	Yousseou SIENG	Expert Anag-syp	
	Samba THIAL	Expert Anag-syp	
5	Samba SQUARE	Enseignant	
6	Issa Konaté AW	Enseignant	
7	Massamba LO	Enseignant	
8	Bamir- BA	Expert Anag-syp	
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Le président de la réunion.

3